

BUREAU DE COORDINATION DES ÉTUDES
Fiche d'identification de la mise à jour

COMMISSION : Commission d'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté.

ÉTUDE ORIGINALE

Référence : Volume 4, pages 289 à 326

Auteur : Vély Leroy

Titre : Les options monétaires d'un Québec souverain

MISE À JOUR

Auteur : Vély Leroy

Titre : Les options monétaires d'un Québec souverain

2001-12-19

Les options monétaires d'un Québec souverain

Sommaire Exécutif

Un nouvel environnement international normalisé

La décennie des années 90 a enregistré une activité intense chez les décideurs en rapport notamment avec la déréglementation, la privatisation, l'ouverture des marchés, et la libéralisation financière dans un nouvel environnement international normalisé, obtenu grâce au renforcement de la coopération entre banques centrales du G 10 sous les auspices de la Banque des règlements internationaux (BRI)

Renforcement des tendances héritées du passé

En dix ans les paiements par cartes en pourcentage de tous les paiements (hormis les espèces), au Canada, sont passés de 25,9 à 51,7%, reléguant au second plan les chèques, pendant que les effets électroniques dans le volume des effets présentés à la compensation, de 13,4% en 1990, sont montés à 56,7% en 1998, un an avant la mise en service du système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV) de l'Association canadienne des paiements (ACP). Parmi les nouveaux développements attendus, l'infrastructure des clés publiques (ICP), pour symboliser un consensus social autour de la monnaie électronique. Les banques, pour leur part, cherchent à faire usage le moins possible des dépôts à la Banque du Canada pour régler les paiements entre elles. Ce qui rejoint le point de vue de la Banque du Canada dont la vision stratégique épouse « sa volonté de devenir une institution plus petite, axée sur la formulation de « politiques »

D'autres données fondamentales augurent des perspectives fort nouvelles

Le STPGV exploite les concepts de surveillance prudentielle et de réduction du risque systémique, suivant les normes universelles. Les banques centrales ont pour missions la stabilité monétaire, ce que confirme l'objectif d'inflation de 2% choisi par les autorités monétaires canadiennes, et en outre, la stabilité financière. Les responsables des politiques dans un nombre croissant de pays prennent un engagement envers la rigueur budgétaire et des finances publiques saines.

La déréglementation a motivé des remaniements successifs de la législation, accroissant les pouvoirs des banques tout en permettant une plus grande concurrence des institutions étrangères. Six des banques canadiennes aujourd'hui contrôlent 86% des actifs du secteur, 77% des dépôts, et, dans le compartiment des valeurs mobilières, 70% du commerce des titres.

Intégration et effacement des monnaies nationales: une nouvelle perception de la souveraineté

Les mentalités changent chez les décideurs, à l'évidence, convaincus des bienfaits attendus des rassemblements en grands espaces multi-nation, organisés en Zone de libre-échange, en Union douanière ou en Marché commun.

Les échanges du Canada avec l'extérieur équivalent à 58% du Pib canadien, et ceux du Québec, à 58,1% du sien. Les États-Unis étant le pays de destination de 85% des exportations québécoises, l'expansion plus rapide du commerce entre le Québec et les États-Unis, qu'entre le Québec et les autres provinces du Canada, a fait baisser la part relative du Québec dans les exportations inter-provinciales.

Le premier janvier 2001 a marqué l'effacement *de facto* de 12 monnaies européennes au profit de l'euro. La zone euro avec un Produit intérieur brut dépassé seulement par celui des États-Unis, présente un marché des titres d'État surpassé seulement par celui du Trésor des États-Unis. Dollar, euro et yen sont trois monnaies clés. Dans certains quartiers l'on semble d'avis que la « cohabitation » des monnaies canadienne, mexicaine et américaine au sein de l'ALENA bloque la progression de cet espace vers une intégration économique plus accomplie.

Les options monétaires d'un Québec souverain

Option 1 : la « dollarisation formelle », c'est-à-dire faisant l'objet d'accords entre le Canada et le Québec et axé sur la préservation des acquis fondamentaux, le dollar canadien devenant la monnaie d'adoption du Québec. Ceci n'exclut pas, comme c'est d'ailleurs le cas, la dollarisation informelle fondée sur l'usage déjà familier du dollar américain.

Option 2 : la création par le Québec d'une unité de compte distincte pouvant déboucher un jour sur la création d'une authentique monnaie québécoise. Et dans ce cas, l'Option 1 serait un passage obligé, même que les accords pourraient prévoir la création de l'unité de compte québécoise.

Option 3 : la création d'une monnaie québécoise remplissant la triple fonction d'unité de compte, d'intermédiaire des échanges et de réserve de valeur. En d'autres termes, la souveraineté monétaire.

Les enjeux pour le Canada et pour le Québec, conjugués aux développements qui ont caractérisé les années 90, accréditent l'idée que dans l'éventualité d'un changement politique structurel, un même souci de prévenir l'instabilité financière inspirerait des mesures de protection des acquis monétaires fondamentaux. L'Option 1, outre qu'elle contribuerait directement à cette protection, aide à identifier dans l'immédiat l'orientation à donner au dossier sur la question monétaire en rapport avec le Québec.